

D2025-035

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PUY-DE-DÔME

MAIRIE de ROYAT



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

*L'an deux mil vingt-cinq, le neuf du mois d'avril, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de ROYAT, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de Royat, sous la présidence de M. Marcel ALEDO, Maire de Royat.*

*Date de convocation : 26 mars 2025*

*Etaient présents : MM. ALEDO Marcel, LUNOT Jean-Pierre, JARLIER Marie-Anne, BIGOURET-DENAES Christine, AUBAGNAC Michel, DOCHEZ Alain, COQUEL Isabelle, GAZET André, JOURDY Isabelle, MEYER Jean-Luc, MINGUET Géraldine, CELSE Jean-Louis, BUONOCORE Jacqueline, JALLEY Philippe, SOLELIS Véréne, BELZANNE Arnaud, CURNOL Stéphane, MAHE Lucie, JOUFFRET Philippe, MERCIER Sophie*

*Procurations : Delphine LINGEMANN à Isabelle JOURDY  
Antonio CANAVEIRA à Michel AUBAGNAC Antonio  
Virginie MICHEL à Jean-Pierre LUNOT  
Bruno TIRADON à André GAZET  
Annie CHAUMETON à Marcel ALEDO*

*Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Nombre de membres en exercice : 27*

*Nombre de membres présents : 20*

*Nombre de suffrages exprimés : 25 dont 5 procurations*

*Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal ; Mme MAHE Lucie a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.*

**OBJET : 170 ans des thermes : Convention de partenariat avec un historien**

Rapporteur: Mme Isabelle COQUEL, 7ème adjointe

Dans le cadre des festivités des 170 ans de l'Etablissement Thermal de Royat, programmées aux 27, 28 et 29 juin prochain, il convient de fixer les modalités de d'une convention de prestation de services de Monsieur Johan PICOT, historien consultant, avec la Ville de Royat.

L'essentiel des termes de cette convention sont les suivants :

D2025-035

## OBJET DE LA CONVENTION

Monsieur Johan PICOT s'engage, en partenariat avec la Ville de Royat :

- A l'organisation et la coordination du concours d'affiches et de représentations artistiques de Royat, jusqu'à sa réalisation.
- A l'organisation et la tenue d'une conférence historique « les 170 ans des Thermes de Royat », le samedi 28 juin 2025, salle des conférences à Royat.
- A la rédaction d'un livret portant sur l'histoire des Thermes de Royat, à diffuser par la Ville au public lors des manifestations relatives aux 170 ans.
- A l'organisation d'une exposition de photos du patrimoine de Royat avant / aujourd'hui dans le Parc thermal Royat pour juin – juillet 2025, dates à définir avec la Ville.

## DISPOSITIONS FINANCIERES

La ville s'engage, en contrepartie de ces prestations et seulement celles réalisées, à régler la somme de 2 000 €TTC (deux mille euros toutes taxes comprises) à l'éditeur de Monsieur Johan PICOT, pour l'édition d'un livre sur l'origine des sources et de la Buvette Eugénie à Royat, à paraître mi-juin 2025. Editions des Monts d'Auvergne – place de l'église – 63600 CHAMPETIÈRES

## DURÉE DE LA CONVENTION

Du 15/04/2025 jusqu'au 07/07/2025.

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention de partenariat avec Johan PICOT***

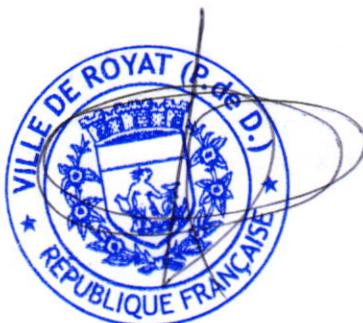
Fait et délibéré et en séance, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

**Le Maire,**

**Marcel ALEDO**



**Lucie MAHE,**

**Secrétaire de séance**

